

HOROYA

Quotidien national

ON FAIT LE POINT RTG
Tous les soirs
21h15
à 22h15

N°8163 DU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022 * 61^{ème} ANNÉE www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com PRIX : 2 000 GNF

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT À ABUJA, AU NIGERIA



La CEDEAO soutient le dialogue politique inter guinéen

P.3

Le 4 décembre 2022, sous la présidence de Umaro Cissoko Embaló, s'est tenue à Abuja au Nigeria, la soixante-deuxième session des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) Au menu de cette rencontre, la crise politique, humanitaire et sécuritaire dans la sous-région.

INFORMATION ET COMMUNICATION



"On fait le point" avec Aminata Kaba

P.2

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

L'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC), célèbre sous l'égide de Monsieur le Ministre des Transports, la Journée Internationale de l'Aviation Civile **le Mercredi 07 Décembre 2022** à Gbessia Cité de l'Air, à partir de 09h30

Cet événement est placé sous le Haut Patronage du **Colonel Mamadi DOUMBOUYA**, Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées.

"L'Innovation au Service du Développement de l'Aviation dans le Monde"

+224 628 44 61 89

Journal Horoya QHoroya

HOROYA Quotidien national

Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

INFORMATION ET COMMUNICATION

“On fait le point” avec Aminata Kaba

L'émission "On fait le Point" est un espace d'échanges qui offre l'occasion aux ministres et autres membres du gouvernement de la transition d'éclairer la lanterne de l'opinion publique sur des projets réalisés, en cours de réalisation et des perspectives de leurs départements respectifs.

Ce 6 décembre 2022, la ministre de l'information et de la communication, Aminata Kaba, a fait l'état des lieux sur des avancées significatives enregistrées depuis son arrivée à la tête du département. Une manière pour elle de respecter non seulement la volonté du président de la transition qui mise sur la transparence dans la gestion des biens publics mais aussi et surtout mettre en lumière des vastes chantiers de son ministère.

Au cours de l'entretien, Aminata Kaba a souligné que pour l'exercice 2022, son département a reçu un budget de près de 86 milliards GNF. Des fonds

qui ont permis de réaliser plusieurs travaux au niveau du département qui

ont coûté près de 61 milliards de francs guinéens soit un taux d'exécution de 71%.

"Nous avons en premier lieu, les dépenses allouées au personnel qui font près de 82,36% de taux d'exécution. Donc, on a une baisse de plus 18% parce que nous avons détecté des fictifs dans le cadre de l'assainissement du fichier du personnel. Cela a entraîné une baisse de coût au niveau des dépenses du personnel.

Ensuite, nous avons les dépenses des biens et services, c'est à dire tout ce qui est dépensé au fonctionnement propre du ministère. Et aujourd'hui, nous avons un taux d'exécution de 46%. Nous avons pu en ce sens réaliser la journée mondiale de la liberté de la presse, la revue annuelle de la radio rurale de Guinée qui n'avait pas été faite depuis plus de deux ans.

Nous avons également les dépenses de transferts c'est à dire les établissements publics autonomes (EPA) à savoir l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et l'Agence guinéenne de presse (AGP) estimés à deux milliards de nos francs, dont un taux d'exécution d'à peu près 50% pour doter les agents qui sont sur terrain des moyens nécessaires devant leur permettre de répondre efficacement en matière non seulement de

la fourniture d'informations, mais également transmettre des dépêches de l'intérieur du pays aux autres médias publics".

"La plus grande partie de notre budget, dit-elle, concerne les dépenses d'investissement. Nous avons près de 37 milliards GNF de crédit alloué en 2022. Et on a un taux d'exécution de plus de 26 milliards. L'avantage de cela est que nous avons pu structurer nos investissements à plusieurs plans. Et l'un des premiers projets le plus important est la sécurisation et la protection des sites de diffusion de la radio rurale. Nous avons pu signer des contrats avec trois entreprises socialisées en équipement pour non seulement rénover tous les émetteurs se trouvant sur ces sites notamment les consoles qui servent à la production et au fonctionnement des radios rurales du pays. Grâce à ces mêmes contrats, nous allons rénover 16 consoles au niveau des radios rurales ainsi que tous les émetteurs des 35 sites de diffusion des stations communautaires. Cela permettra d'améliorer la couverture nationale au niveau de la télé et de la radio".

Parlant des critères de choix des entreprises pour faire le travail, Aminata Kaba a précisé que : "les contrats ont été signés au mois de novembre à cause de la procédure qui a pris

du temps. Mais, en termes de réalisation, cela commence à partir de l'année prochaine.

Dans ce projet, nous avons la construction des directions régionales du ministère de l'information et de la communication et aussi la rénovation et l'extension des radios. Pourquoi ? Nous avons constaté qu'on ne peut pas centraliser tout au niveau de Conakry. Il est donc essentiel de décentraliser le fonctionnement du ministère à l'intérieur du pays pour que les gens puissent travailler correctement mais que le travail aussi puisse être un peu plus structuré. Ce projet coûte à peu près 16 milliards GNF en termes d'investissements à réaliser. Et aujourd'hui, les travaux ont déjà débuté et une avance de marges de plus de 20% a été payée aux fournisseurs qui ont été sélectionnés.

Nous avons le journal Horoya qui a repris son fonctionnement normal. Aujourd'hui, le journal sort aux moins une fois par semaine. Pas suffisant pour un quotidien national, mais il se trouve qu'il y a certaines réalités auxquelles il faut faire face. Ce journal n'a pas eu d'imprimeur en temps que tel. Ce qui fait le ralenti de la production de ce journal. Au niveau du gouvernement, il était prévu certains projets (...) mais qu'à cela ne tienne nous pensons quand même qu'il est essentiel

que ce journal qui est normalement un quotidien puisse être doté de matériels nécessaires afin que la parution puisse se faire de façon régulière. Il est important de signaler que ce journal a sa version électronique www.journalhoroya.net qui diffuse les informations mais également sur la plate-forme du ministère".

Parlant du budget de rénovation du département de l'Information et de la Communication victime de vandalisme le 5 septembre 2021, Aminata Kaba a indiqué que c'est la présidence sur instruction du président de la transition, Colonel

Mamadi Doumbouya, qui a pris en charge les frais de rénovation du département. D'ailleurs, c'est pourquoi, elle a dit que le gouvernement tient à financer la rénovation et l'équipement des locaux.

Concernant le passage de l'analogie au numérique, la ministre Aminata Kaba a dit que ce projet de TNT va coûter près de 70 millions d'euros soit 600 milliards GNF. "C'est un projet qui va non seulement permettre la dotation de la population aux décodeurs pour pouvoir recevoir le signal à l'intérieur du pays. Mais aussi avoir une quinzaine de sites répartis dans les différentes régions de la Guinée pour qu'on ait une couverture totale en termes de signal numérique sur tout le territoire national avec des images qui seront beaucoup plus améliorées.

Il y aura également la construction des sites de production à l'intérieur du pays pour décentraliser la production au niveau de la RTG pour que s'il y a des émissions dans ces endroits, que les populations puissent profiter de tout ce qui est de la qualité des images.

Il est également prévu l'acquisition des caméras numériques robots de la dernière technologie en termes de performance pour la RTG.

Sékouba Kourouma & Mohamed Dramé



Aminata KABA

Ministre de l'Information et de la Communication

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

**REDACTEUR EN CHEF
REDACTEUR EN CHEF ADJOINT**

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Lanciné Camara
Tél: 622 34 17 77 lalcicama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS

Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE

Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE

Jean Marie Morgan
Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB

Youssef Hawa Kéita Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL

Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT À ABUJA, AU NIGERIA

La CEDEAO soutient le dialogue politique inter guinéen

Le 4 décembre 2022, sous la présidence de Umaro Cissoko Embaló, s'est tenue à Abuja au Nigeria, la soixante-deuxième session des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) Au menu de cette rencontre, la crise politique, humanitaire et sécuritaire dans la sous-région.

A cette occasion, la Conférence des Chefs d'Etat a exprimé "sa vive préoccupation face à l'aggravation de la situation sécuritaire régionale créée par la recrudescence et l'expansion des attaques terroristes et leurs conséquences humanitaires" surtout au Burkina Faso avec des "potentielles conséquences sur les pays côtiers".

Ainsi, les Chefs d'Etat et de Gouvernements ont appelé "à des actions urgentes pour appuyer le Burkina Faso dans ses efforts visant à éradiquer les attaques terroristes sur son territoire". Mais ces actions consistent à l'amélioration "de la mobilisation des ressources et un renforcement des capacités opérationnelles et logistiques de la région pour mieux mener la lutte antiterroriste".

C'est dans "cette perspective" que les Chefs d'Etat et de Gouvernements se sont engagés "à verser de toute urgence leurs contributions d'un (1) milliard de dollars au Fonds régional de lutte contre le terrorisme créé à cet effet".

La Conférence a aussi souligné "l'impérieuse nécessité d'une meilleure coordination et d'une harmonisation plus structurée des différentes initiatives de lutte contre le terrorisme dans la région, sous l'égide de la Commission de la CEDEAO, afin

de créer davantage de synergies et de mutualiser les ressources disponibles".

Pour atteindre les objectifs visés, elle a instruit "le Comité des Chefs d'Etat-major d'étudier et de proposer de toute urgence, les options, les modalités et les moyens financiers et techniques en vue de l'activation urgente de la Force en Attente de la CEDEAO".

Par ailleurs, la Conférence a également instruit le "président de la Commission de la Cedeao de prendre les mesures appropriées visant à assurer une coordination politique et opérationnelle efficace entre les différentes initiatives régionales de lutte contre le terrorisme afin d'éradiquer le fléau".

En dehors de l'insécurité qui vit dans la sous-région, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements s'est aussi intéressée à la "situation humanitaire" qui est une "profonde préoccupation face à l'aggravation de la situation (...) en raison du terrorisme, du changement climatique, des



déficits de la production agricole et de la guerre en Ukraine".

Sur la transitions en Guinée...

S'exprimant sur les différentes transitions, la Conférence a pris note des recommandations formulées par les médiateurs. En ce qui concerne la Guinée, "la Conférence se félicite du calendrier consolidé de transition de 24 mois couvrant les dix (10) points prioritaires pour les autorités de transition, conjointement avec les experts de la CEDEAO".

Mais, "la Conférence insiste sur le fait que la mise en oeuvre

du calendrier de 24 mois commence immédiatement et non à une date ultérieure". Invitant au passage les "autorités guinéennes [à] tenir un dialogue national incluant l'ensemble des acteurs politiques sans exception, et de garantir la sécurité et la liberté de tous les participants". "(...). Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur soutien au dialogue et se disent disposés à en faciliter la tenue dans leurs pays, si nécessaire. [Elle] instruit la Commission de soutenir le dialogue national inclusif et appelle les partenaires internationaux à soutenir le

processus de transition avec les ressources matérielles, financières et techniques nécessaires. La Conférence instruit le président de la Commission de veiller au respect des décisions relatives à la Guinée et de proposer au Président de la Conférence la levée progressive des sanctions économiques et financières imposées aux autorités de transition de cet

Etat membre", a-t-on indiqué dans le communiqué final ayant sanctionné cette soixante-deuxième session de la CEDEAO.

Amadou Kendessa Diallo

RAPPROCHEMENT RPG-UFDG

Une alliance contre nature ?

Alpha Condé et son ancien opposant inaltérable communique par téléphone. C'est du moins, ce que laisse entendre Jeune Afrique, suffisamment repris par les réseaux sociaux. Si au RPG, on commente peu cette actualité difficile à prouver, par contre à l'UFDG, c'est le branle-bas.

C'est via une radio locale qu'Ousmane Gaoual Diallo a saisi la balle au rebond pour mettre le pied dans le plat : « Ce n'est pas nouveau, ils se parlaient même quand Alpha était président de la République. Ce qui est nouveau, c'est de dire que l'UFDG est allié au RPG Arc-en-ciel. Ça, c'est abject. Même si on dialogue pour la paix, les alliances procèdent à autre chose. Au regard de ce nous avons vécu dans ce pays, cette alliance est contre nature. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne se parlent pas ». Le porte-parole du gouvernement de transition exclut d'être un allié à l'ancien parti au pouvoir. Seulement, « Je parle avec des gens du RPG Arc-en-ciel. J'ai des amis là-bas, mais je ne vais jamais risquer ça. Parce que, le parti tel qu'il fonctionne, n'a rien à voir avec les objectifs de l'UFDG. C'est comme si



demain, au nom de je ne sais pas quoi le président Macron allait dire avec Marie Le Pen, on fait une alliance. Ça ne marche pas. »



Pendant ce temps, à l'UFDG, on tente de quitter l'objectif des tirs croisés. Par la voix de Kalémodou Yansané, le parti multiplie les sorties dans la presse: « Nous

avons des concurrents voir des adversaires politiques qui ne sont pas forcément des ennemis. Il y'a eu beaucoup d'opportunistes autour du président Cellou Dalein et qui ont

bâti leur réputation par ce biais. On les connaît mais il n'a jamais affiché une quelconque hostilité à leur égard. D'autres étaient chez le Président Cellou Dalein matin, midi et soir, ils étaient avec nous dans toutes les activités y compris les manifestations politiques pacifiques. Par la suite, ils sont devenus des adversaires les plus déterminés mais nous ne gardons pas de rancune. »

Kalémodou Yansané rappelle par ailleurs que son parti n'en veut pas à l'ancien président, lequel a mis « nos cadres en prison, qui nous a séquestrés au domicile le président Cellou lui-même. Nous avons été privés de notre victoire en 2010 et en 2020 mais il n'est pas un ennemi ».

Autant dire que le rapprochement entre l'UFDG et le RPG reste un sujet politique qui intrigue. A défaut d'être abject comme le déclare Ousmane Gaoual Diallo. Ce rapprochement est quand même « contre nature ».

Thierno Pèrédió

CONDUITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Des hauts cadres guinéens à Bruxelles pour la clôture d'un parcours d'accompagnement

A Bruxelles, se clôture présentement le programme d'accompagnement à l'acquisition d'un savoir-être et savoir-faire dans la conduite de l'action publique (lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022). Un parcours de deux ans suivi avec brio par 15 hauts cadres de l'administration publique guinéenne, a déclaré Pol De Witte, Directeur de l'Institut Egmont de Belgique.



Organisé conjointement avec l'Institut National de Formation et Perfectionnement (INFP Guinée) et l'Institut Egmont de Belgique avec le soutien financier de l'Agence Belge de développement (Enabel), ce programme de formation avait pour objectif, de mettre à disposition des participants, des outils nécessaires et efficaces pour la gestion du secteur public. Ainsi, durant plusieurs mois, ils ont passé en revue plusieurs modules les permettant de contribuer aux actions du gouvernement guinéen dans le but d'obtenir des résultats tangibles afin de répondre aux besoins des citoyens. Des notions telles que : le leadership, la créativité, la formulation et évaluation des politiques publiques, le management stratégique, les outils d'auto-évaluation, les techniques de négociation, le genre ou encore travailler autrement...

Prenant la parole pour souhaiter la bienvenue et féliciter les participants de ce parcours composés de directeurs nationaux et généraux de différents départements de l'administration publique guinéenne, le Directeur général de l'Institut Egmont, Pol De Witte a indiqué qu'il espère « qu'à travers les sessions de formation et l'accompagnement dont vous avez bénéficié, que vous sentez que vous avez pu vous développer à la fois sur le plan personnel mais surtout professionnel, et que vous avez pu gagner en confiance afin de mener à bien vos missions de "leaders" au sein de l'administration publique guinéenne ».

Il a également souligné que cette semaine de clôture sera l'occasion d'approfondir les connaissances sur la Belgique et son fonctionnement. « Vous visiterez notamment le Parlement Fédéral Belge et vous allez comprendre que même si la Belgique est 8 fois moins grande que la Guinée, elle a une

structure bien particulière et parfois un peu compliquée », dit-il. Avant de remercier les partenaires de mise en œuvre de ce programme à savoir l'INFP et Enabel.

De sa part, l'INFP représenté par M. Mamadou Binta Sylla, Chef de département Recherche et Formation a remercié l'Institut Egmont et Enabel pour tout le soutien apporté dans le cadre de la formation des haut-cadres guinéens sélectionnés sur la base d'un concours sérieux. Il reste convaincu que ce programme sera l'opportunité d'ouvrir de nouvelles portes pour la construction de meilleures collaborations futures.

A souligner que la cérémonie de clôture est prévue pour ce vendredi, 9 décembre 2022 dans la salle Bibliothèque du Palais d'Egmont en présence de Son Excellence Mme Aïssatou

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;

- Mme Mayénie Camara, Directrice nationale adjointe de la Justice de proximité et de la promotion à l'accès au droit, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;

- Mme Marie Yolande Colle, Directrice générale adjointe de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP), Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;

- Mme Diène Bijou Diallo, Cheffe de Département Stratégie et Planification de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM), Secrétariat général de la Présidence de la République ;

- Mme Mame Fatoumata Diallo, Directrice générale adjointe du



Doukou, Ambassadrice de Guinée en Belgique et M. Jean Van Wetter, Directeur Général d'Enabel ainsi que l'ensemble du personnel de l'Institut Egmont.

A propos des participants

- M. Amadou Daff Baldé, Directeur national du Commerce extérieur et de la Compétitivité,

Quotidien national Horoya, Ministère de l'Information et de la Communication ;

- M. Alpha Ibrahima Diallo, Directeur général adjoint des Affaires juridiques et consulaires, Ministères des Affaires Étrangères, de l'Intégration et des Guinéens établis à l'étranger ;

- Mme Djontan Diarra, Directrice nationale de la Communication et des Relations avec les médias privés, Ministère de l'Information et de la Communication ;

- M. Joseph Siba Dopavogui, Directeur national de la Géologie, Ministère des Mines et de la Géologie ;

Services de Diffusion, Ministère de l'Information et de la Communication ;

- M. Alexis Majesté Leno, Directeur adjoint de la Législation et de la Règlementation, Secrétariat général du Gouvernement ;

- M. Luc Mamady Oliano,



- Monsieur Aloussény Ousmane Kallo, Directeur des projets et de systèmes d'information de la Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport de Conakry (SOGEAC), Ministère des

Inspecteur général, Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime ;

- Mme Djènè Sougoulé, Secrétaire générale de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée (CCIAG), Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;

- Mme Nounkoumba Sy, Enseignante-Chercheuse à l'ISSEG de Lambanyi et ancienne Directrice générale adjointe de la Citoyenneté, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Accompagnateurs : - M. Salifou Kanté, Chef de département Etudes, Planification et Suivi-Evaluation, Institut National de Formation et de Perfectionnement (INFP) ;

- M. Mamadou Binta Sylla, Chef de département Recherche et Formation, Institut National de Formation et de Perfectionnement (INFP).

Mame Diallo

COOPÉRATION

Le SNU rassure la ministre Rose Pola Pricémou

Le 5 décembre dernier, la ministre du plan et de la coopération internationale, Rose Pola Pricemou, a reçu, en fin d'après-midi, les représentants du système des Nations unies dans la salle de réunion du département. Cette délégation conduite par M. Vincent Martin, coordinateur résident du système des Nations unies en Guinée, était composée des chefs d'agences, de l'UNFPA, de l'OMS, de l'OIM, de l'UNESCO, du HCNU DH, de l'ONUDI, de la FAO, du FIDA, du FMI entre autre.

Dans son souhait de bienvenue, Madame Pricemou a déclaré que depuis le 5 Septembre 2021, une nouvelle page est ouverte en Guinée essentiellement axée sur la rectification institutionnelle et la refondation de l'Etat. "En érigeant un ministère entier dédié au plan et à la coopération internationale, le Président de la transition, Chef de l'Etat, Colonel Mamady Doumbouya, a une vision celle d'harmoniser l'intervention de tous nos partenaires afin de mieux réussir cette refondation. C'est une très bonne chose que le SNU nous rassure de leur engagement à accompagner le gouvernement guinéen à travers notre ministère pour atteindre des résultats probants en faveur des populations guinéennes", a expliqué Rose Pola au sortir de la rencontre.

De son côté, le coordinateur du SNU en Guinée, a félicité la ministre pour sa nomination à la tête de ce ministère



éminemment important pour les partenaires techniques et financiers (PTF) notamment le SNU.

Pour lui, la création de ce ministère permettra de mieux coordonner l'aide mais aussi les agences du SNU afin de donner le meilleur de ce système pour accompagner la transition.

A cette occasion, il a annoncé la mise en place depuis 2020 d'une plate-forme de coordination des PTF notamment le comité exécutif (comex)

Pour le représentant de l'ONU DH en Guinée, M. Patrice VAHARD, la tenue du procès des événements du 28 septembre est un événement majeur après 13 ans d'attente. "C'est une bonne opportunité pour la Guinée d'envoyer un signal fort dans ce continent qui en a vraiment besoin pour extirper la vie politique des violences. C'est une chance inouïe que nous conjuguions les efforts pour faire de ce procès un grand succès. Si nous le réussissons, on montrera alors que la Guinée est véritablement engagée dans la lutte contre

l'impunité".

Il estime que la justice est un préalable au développement durable. De même, elle contribue à la paix et à la cohésion sociale.

M. VAHARD, encourage tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les violences basées sur le genre à travailler davantage en synergie et plaider pour l'application stricte et rigoureuse de la loi sur le viol.

Le chef de bureau de l'antenne de l'UNESCO en Guinée, Mamadou Dian Diallo, a mis un

accent particulier sur la nécessité de trouver des solutions pour améliorer l'éducation.

D'après lui, c'est dans ce cadre que le directeur régional de cette institution pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel a effectué du 4 au 7 octobre une mission de travail en Guinée.

"Avec un taux de réussite au baccalauréat session 2022 de 9 %, il fallait que l'UNESCO vienne au chevet de la Guinée pour essayer de relever le système guinéen. En accord avec le gouvernement, on peut affirmer que l'UNESCO doit élaborer un cadre d'orientation curriculaire qui va aider à revisiter tous les programmes du préscolaire, du primaire et du secondaire", a laissé entendre M. Diallo.

Il a ensuite ajouté que : "s'il y a un taux élevé d'échecs, ce n'est pas seulement la faute aux enfants, il faut interroger les programmes mais aussi la formation des enseignants. Dans ce cadre, notre institution a signé un accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement pré-universitaire pour revisiter tous les programmes. Mais aussi un autre accord sur l'appui au système d'information et de gestion de l'éducation notamment les statistiques".

Alhassane Barry

TRANSPORT DE MINEURS A L'ECOLE PAR MOTOTAXIS

Quand le système D expose les enfants au danger continu

Sacs d'écolier en bandoulière, gourdes et autres baluchons entre le pilote de la moto et le guidon, ... ils sont à trois, quatre, voire cinq enfants dont l'âge varie entre trois et dix ans qui écumant, à longueur des petites matinées et en après-midi, la selle des motos taxis. Le spectacle est ahurissant tant et si bien le système D des parents expose les mineurs à un danger permanent de chute et d'autres possibles accidents de la route.

Certains dorment déjà ! D'autres somnolent littéralement. Une autre catégorie pose les pieds, à peine solides, sur l'échappement ou collent par le bout du pied, les rayons de la jante. Transporter des mineurs à l'école en surcharge par moto taxis expose manifestement les tout-petits à un danger permanent. Surtout que les conducteurs de ces motos sont pour l'essentiel des imprudents caractérisés.

Pourtant à Conakry, ils sont des dizaines de motards surchargés de gamins qui arpentent rues et ruelles, souvent en sens interdit, pour rallier une école, une garderie ou pour déposer ces tout-petits à



leurs domiciles. Ou au bureau de papa, voire de maman. Le danger permanent n'offusque

personne. A plus forte raison interpeller les policiers qui écumant les carrefours

insalubres de la capitale guinéenne.

Le système D profite aux

parents déjà suffisamment broyés par un quotidien intenable. Le même système profite aux motards dont l'unique souci reste de faire recette. Quel que soit le risque pris. Mais, l'option expose dangereusement les mineurs. C'est pourquoi certains dénoncent une triple responsabilité : celle des parents, celle de la police donc de l'Etat et la responsabilité des motards.

Comme quoi, si on n'y prend garde la surcharge sans cesse effectuée sur les deux-roues et exposant des nombreux mineurs risque d'endeuiller des familles, des garderies et d'autres écoles maternelles.

Thierno Pérédio

Les cadres et le Conseil de Régulation de l'ARMP, à l'école des Partenariats Public-Privé (PPP)

Depuis son arrivée à la tête de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), M. Lamine Minos Camara, rend opérationnels, au fur et à mesure, les projets en lien avec la récente réforme des marchés publics.



« Les marchés publics ont été jusque-là un outil important pour assurer la commande publique. Mais depuis un certain moment, avec tous les problèmes de financement qui se posent, nos Etats ont changé un peu leurs visions. C'est pour cela qu'on parle aujourd'hui des partenariats public-privé. C'est-à-dire les partenaires privés apportent

derrière ça, il y a toute une armada de dispositions juridiques qui sont très importantes.

Ce qui fait que la gestion des PPP comporte beaucoup de techniques, raison pour laquelle il est question de donner beaucoup de formations qui s'imposent à nous l'ARMP, comme c'est nous qui assurons la régulation de la commande publique, donc des marchés publics et des partenariats public-privé. Il faut qu'on sache effectivement c'est quoi les PPP ? Comment les contrats de PPP sont

Entouré d'une équipe dynamique, dès son entrée en fonction, le Directeur Général de l'ARMP n'a pas tardé à démarrer les visites chez les bailleurs de fonds afin de remettre en selle son institution. C'est dans cette optique que l'Agence Française de Développement (AFD) fut le tout premier bailleur à proposer à l'ARMP un partenariat consistant à un appui technique important sur le plan de la gouvernance de la commande publique.

Le séminaire tenu à Kindia sur les partenariats public-privé (PPP) s'inscrit donc en droite ligne dans cette directive de la Direction Générale de l'ARMP, concernant à la fois, un appui auprès du Comité de Pilotage des réformes de la

commande publique, dont à l'origine des discussions fructueuses avec le Ministre des Finances, en attente donc de conclusions. Et le second pan reste exclusivement axé sur la formation interne des cadres de l'ARMP.

A l'occasion de l'ouverture de ce séminaire à Kindia, le Directeur Général de l'ARMP a insisté sur l'impérieuse nécessité d'outiller les membres du Conseil de Régulation (CR)

et les cadres de son institution sur des notions relatives aux partenariats

public-privé. C'est-à-dire les partenaires privés apportent



public-privé (PPP). Avant de revenir sur la problématique concernant la notion des PPP.

à nos Etats des actions et des opérations pour lesquelles ils peuvent financer la réalisation. Mais

passés ? Comment ils sont exécutés ? Quel est le contenu juridique qui est dans les PPP pour permettre à nos Etats d'atteindre des objectifs à court, à moins et à long terme ?

C'est la raison pour laquelle l'AFD a mis à notre disposition le Groupe FORCE, un groupe très important de réflexions, d'appuis techniques, destinées aux pays comme la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée... »

Il convient de rappeler que cette formation sur les Partenariats public-privé (PPP) était pilotée par la Direction de la Formation et des Appuis Techniques (DFAT) de l'ARMP.

Par Cellule Com' ARMP



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La 1^{ère} édition de la semaine nationale lancée à Conakry

Organisée par la Direction générale de l'Agence guinéenne de la sécurité routière (AGUISER) en collaboration avec le département de la Sécurité sur appui des partenaires, la première édition de la semaine nationale de la sécurité routière a été lancée le 5 décembre au chapiteau du palais du peuple. C'est le ministre des Transports et des infrastructures, Félix Lamah, assisté du Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Bernard Goumou. L'initiative vise à réduire au maximum les accidents de la route et rendre nos routes plus sûres.

Elle durera du 5 au 11 décembre 2022 et s'étendra sur toute l'étendue du territoire national. A cette occasion, on notait également la présence des membres du gouvernement, plusieurs cadres de l'administration publique et privée, des forces de la sécurité routière, des transporteurs routiers ainsi que des citoyens.

Cette première édition était placée sous le thème : "la sécurité routière, un engagement citoyen".

A cette occasion, le Directeur général de l'Agence guinéenne de la sécurité routière (AGUISER), Thierno Mamadou Barry a mis un accent particulier sur la mission sur son agence. Pour lui, l'AGUISER est un



officiel de la SENASER, le ministre des Transports et des Infrastructures, Félix Lamah a souligné que cette semaine nationale de la sécurité routière devra permettre aux acteurs de chercher des voies et moyens qui devront concourir à la réduction considérable des accidents de la route qui ont endeuillés plusieurs familles en Guinée.

"Nous avons lancé cette première édition de la semaine nationale de la sécurité routière en raison des accidents qui ont causé de nombreuses pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Face à cette

situation, il était donc important de réfléchir sur la question pour prendre des actions qui puissent impacter positivement les usagers de la route. Cela devra permettre d'interpeller les parties prenantes de la sécurité routière à unir leurs forces pour sensibiliser les usagers de la route", a dit Félix Lamah.

véhicules à travers des campagnes de sensibilisation et d'informations. Elle

réduction considérable des accidents de la route en Guinée.

C'est pourquoi, au cours de cette semaine, plusieurs activités seront menées notamment des panels pour sensibiliser les usagers et autres activités civiques en vue de donner un cachet particulier à l'évènement", rassure-t-il.

Par ailleurs, le ministre de la Sécurité et de Protection civile, Bachir Diallo, a posé le diagnostic. Selon lui, "en 2021, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile à travers la direction centrale de la police de la sécurité routière a enregistré plus de 3 000 cas d'accidents de la circulation routière dont 682 cas de décès, 2 435 blessés graves et légers, des handicapés à vie et des dégâts matériels importants. Ces chiffres prouvent à suffisance que les accidents de la route continuent à endeuiller nos familles et à impacter sévèrement l'économie nationale".

C'est pourquoi, conscient du danger que cela représente en matière de protection des citoyens, rassuré son département, le département

met tout en oeuvre pour réduire considérablement les accidents de la circulation routière.

Pour cela, il faudra nécessairement l'implication de tous principalement les agents de la police routière. C'est dans cette optique que Bachir Diallo a indiqué : "compte tenu de la



transversalité du sujet et en exécution des instructions du Président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya une synergie d'action a été enclenchée (...) afin de lutter drastiquement contre l'insécurité routière dans notre pays".

En présidant le lancement

Enfin, il a conclu en disant que cette campagne de sensibilisation ne sera pas un feu de paille, ni de m'as-tu vue, mais plutôt pérenniser cette action pour produire des résultats probants.

Sékouba Kourouma
Photos: Sylla Lamine



établissement public à caractère administratif qui a pour mission de concevoir et de mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de sécurité routière.

"Elle a pour objectifs l'étude, la recherche et la mise en oeuvre de tous les moyens destinés à accroître la sécurité des usagers de la route, notamment par des mesures de prévention des accidents de la route, de la formation des conducteurs de

effectue des études permettant de mieux appréhender les accidents de la route" a-t-il précisé.

Rappelant quelques circonstances qui sont souvent à la base des accidents de la route telles que l'excès de vitesse, l'état de dégradation nos routes, l'incivisme de certains usagers, l'AGUISER en plus des efforts déjà fournis sur le terrain, compte mettre encore plus d'ingrédients qui devront également contribuer à une

DABOLA

Une centaine d'écoliers étudient sous un hangar !

Tout voyageur sur la route nationale numéro 1 entre Mamou – Dabola est attiré par un fait qui ne passe pas inaperçu. Ce sont une centaine d'enfants qui étudient sous un hangar dans la Commune Rurale de Dogomet, préfecture de Dabola. Ce hangar qui sert d'école primaire ne répond à aucune condition d'apprentissage et d'éducation pour les enfants. Ce spectacle est d'autant plus pathétique qu'insolite.



Les enfants dont l'âge varie entre 3 et 6 ans sont entassés sous un hangar coiffé de tôles exposés aux intempéries de la nature à savoir : la fraîcheur puisque c'est l'harmatan qui sévit actuellement en Haute Guinée, la chaleur et la pous-

sière venant des travaux de construction de la route nationale No 1 : Coyah – Dabola.

Il n'y a pas de toilette ni de point d'eau. Les enfants se déféquent en pleine nature. Cette école communautaire est réalisée par les citoyens du village

de Koben et se trouve à sept (7) kilomètres de l'école primaire de Dogomet Centre. « Vu l'éloignement des écoles, les parents de ces enfants ont construit ce hangar afin que leurs enfants puissent étudier », explique l'enseignant communautaire, Ibrahima Sory Camara qui

dit être diplômé sans emploi de l'Ecole Nationale des Instituteurs de Labé.

L'école a un effectif de 67 élèves dont 40 fillettes venant des villages de Koben, Mankouta, Balkéré et Dama. Selon l'enseignant chaque enfant paye par mois 9 000 GNF ce qui constitue son salaire mensuel. A la question de savoir si les autorités éducatives de Dabola sont au courant de l'existence de cette école, la réponse de l'enseignant est affirmative: « Le Directeur Préfectoral de l'Education de Dabola nous a encouragé à continuer que certainement, nous aurons un appui un jour pour la construction d'une école ». Ce hangar est partagé avec les moutons, les chèvres et les bœufs qui occupent les places, chaque jour après le départ des enfants.

Faute de places, il y'a des enfants qui sont restés au village : « je sollicite l'appui du gouvernement et les partenaires au développement afin que nous puissions avoir une école primaire qui pourra accueillir tous les enfants des villages environnants, car un enfant de 3 à 6 ans ne peut pas marcher 7 kilomètres pour se rendre à l'école », plaide M. Camara.

A noter que ce genre d'écoles existent dans certains endroits enclavés du pays. Pour le moment, les parents des enfants de Koben, commune rurale de Dogomet, préfecture de Dabola ont fait de leur mieux pour l'éducation de leurs enfants, il reste la part du gouvernement qui doit assurer l'accès à l'éducation à tous les enfants du pays.

DIS

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COMMUNICANTS

La HAC à l'œuvre !

La Haute Autorité de la Communication (HAC) a organisé les 23 et 24 novembre 2022 au chapiteau By Issa, un atelier de formation dont le thème portait sur le thème : "Initiation des communicants sur les lois régissant l'information et la communication en République de Guinée". Placée sous la présidence du Garde des sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, cette rencontre a connu la participation de 50 communicants.

Dans son discours de circonstance, le président de la HAC, M. Boubacar Yacine Diallo a tout d'abord rendu un vibrant hommage à Alphonse Charles Wright, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme pour sa disponibilité habituelle, avant de rappeler le rôle d'un communicant dans l'encre de la démocratie. Boubacar Yacine a ensuite mis l'accent sur l'importante mission de la HAC qui est de veiller à ce que les activités de ces communicants soient menées à l'intérieur des balises fixées par la loi. Ce qui a valu à l'organisation de cet atelier avec les hommes de cette profession.

Pour le Garde des Sceaux, Ministre de la justice et des Droits de l'Homme, Charles Wright s'est dit très honoré de présider une telle rencontre qui, selon lui, vise à renforcer les capacités des communicants à travers les programmes de formation institués par la HAC. Juste après son allocution, le Garde des sceaux a entretenu les participants sur la loi 002 portant liberté de la presse. A main nue, il a échangé avec les participants sur la réglementation en matière de la communication. "Si le principe de la loi 002 est fondé sur la liberté d'expression et de dire ce qu'on pense, cette liberté reste néanmoins assortie d'exceptions liées au respect de la dignité

humaine et des droits de la personne. D'où le respect de l'éthique et de la déontologie".

Etant entendu que la démocratie a pour socle la liberté de la parole, le Garde des Sceaux a exhorté les communicants au professionnalisme pour ne pas que : « vos propos et gestes soient attentatoires à la dignité humaine et de l'homme ».

En clair, ces échanges ont permis aux différents participants de cerner toute la problématique liée à la Loi 002.

Au regard du constat qui se dégage, le président de la commission formation et de la promotion des compétences de la HAC, Commissaire Fodé Bouya Fofana, estime que beaucoup de communicants évoluent à contre-courant des textes qui régissent la profession dans notre pays. C'est pourquoi, durant 45 minutes, l'orateur a décortiqué la loi portant sur la liberté de la presse. Bouya devait aussi afficher toute la volonté de la HAC à s'investir dans l'accompagnement des participants.

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier ont démarré par la présentation du rapport de la première journée. Ainsi, le



facilitateur, Mohamed Makona Koivogui a abordé le premier thème du jour, axé sur la loi 010 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Haute Autorité de la Communication. Les participants ont retenu du facilitateur, que la HAC trouve son fondement dans la constitution, même si par ailleurs précise M. Koivogui, celle-ci reste suspendue de nos jours. Et de poursuivre, "la HAC de par sa composition comprend 13 membres, nommés tous pour leurs compétences, leurs expériences et leur intégrité.

Parlant de missions de la

HAC, Makona Koivogui rappelle que cette institution de régulation, veille au respect de l'éthique et de la déontologie dans le secteur de la communication ; elle assure la liberté de la presse ; veille à la promotion des médias libres et responsables, sans omettre son rôle de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la communication. Un exposé qui a vivement suscité de débats au niveau des participants.

Le second thème de la deuxième journée, a porté sur la loi 037 relative à la cyber-sécurité du 28 juillet 2016. A ce niveau, le second facilitateur, M.

Mohamed Tana Touré est revenu tout d'abord sur la terminologie de certains concepts et de définir la cyber-sécurité comme étant toute information commise par le biais d'un système informatique. Du champ d'application de cette loi, en passant par les infractions incriminées, M. Touré réussira à créer une véritable dynamique de réflexion autour de la loi 037.

D'autres préoccupations non les moindres, ont été également soulevées par les participants, et répondues par les commissaires.

A la clôture, le représentant des communicants, M. Mamadou Fatou Barry n'a pas manqué d'adresser ses remerciements et félicitations à la HAC pour dit-il, son engagement à accompagner les communicants et tous les autres acteurs du secteur. A l'évidence, M. Barry n'a pas manqué d'égrener 10 points en terme de recommandations : "Elaborer une loi qui reconnaît et protège les communicants à l'image des journalistes ; l'appui de la HAC pour l'obtention d'un agrément ; créer un cadre d'échange entre les communicants et commissaires de la HAC ; doter les communicants de cartes professionnelles ; pérenniser ce genre de formation etc...


Au terme des travaux de cette formation, le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, a vivement salué l'assiduité et le sérieux qui ont caractérisés les deux jours de travaux, avant de souhaiter voir l'impact de cette formation sur les interventions de nos communicants dans les émissions de débats politiques.

Yamoussa Touré



Ministère des Infrastructures et des Travaux
Publics

N°003 /DG/DMC/2022



AGEROUTE – GUINEE S.A

Conakry le 05 DEC 2022

AAO N°001/DMC/DG/2022

La Direction Générale de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE-GUIN EES.A) envisage dans le cadre de son opérationnalisation la constitution d'une base de données d'entreprises et Cabinets spécialisés dans la réalisation des études et des travaux en accord cadre, conformément aux dispositions de l'article 47 du Code des Marchés Publics, pour une durée de deux (02) ans.

Cet appel d'offre concerne uniquement les travaux d'urgence relatifs aux routes et ouvrages (ouvrages d'art, hydrauliques et assainissement), qui nécessiteraient une intervention rapide de l'Etat.

L'AGEROUTE sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux durant les deux (02) ans de l'accord cadre.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Avis d' Appel d'Offre et qui ne sont pas concernés par un des cas d' inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir r des informations **auprès de la Direction des marchés et Contrats de l'AGEROUTE (DMC)**, Tel : **655 77 59 56** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: **AGEROUTE-Guinée, Conakry, corniche, quartier Almamy, Commune de Kaloum**, de 8H00 min à 15H30min du lundi au jeudi et le vendredi de **08h à 12h**.

Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

- Prouver la capacité de mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des travaux ;
- Faire preuve de solidité financière à hauteur de dix milliards (10 000 000 000 GNF) pour les entreprises de travaux ;
- Avoir des expériences attestées dans la réalisation des marchés analogues répondant aux standards internationaux dans le domaine;
- Avoir la capacité de mobiliser un personnel de qualité pouvant concevoir et réaliser les travaux en urgence;
- Avoir la capacité de fournir un calendrier détaillé pour la conception, la mobilisation le financement et la réalisation des travaux ;
- Fournir un engagement écrit attestant le respect de la durée de l'accord cadre et les conditions y afférentes.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, au plus tard le lundi 1 Janvier à 10 heures 00.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après **Salle de conférence de l'AG EROUTE Tel : 655 77 59 56 Conakry, Commune de Kaloum, à la date du 13 Janvier 2022, à 10 heures 30 minutes**.

Les offres seront ouvertes en présence **d'un représentant de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), d'un observateur indépendant de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP)** et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engager par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.





Ministère des Infrastructures et des Travaux
Publics

N°003 /DG/DMC/2022



AGEROUTE – GUINEE S.A

Conakry le 05 DEC 2022

AAO N°002/DMC/DG/2022

La Direction Générale de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE–Guinée S.A) envisage dans le cadre de son opérationnalisation la constitution d'une base de données d'entreprises et cabinets pour la passation des marchés de cotation, conformément à l'article 21 du Code des Marchés Publics.

L'AGEROUTE sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations **auprès de la Direction des Marchés et Contrats de l'AGERO CJTE (DMC)**, Tel : **655 77 59 56** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **AGEROUTE-Guinée SA, Conakry, quartier Almamy, Commune de Kaloum**, de 8H00 min à 15H30min du lundi au jeudi et le vendredi de **08h à 12h**.

Les exigences en matière de qualifications Concernent les documents ci-après :

- le RCCM ;
- le Quitus fiscal et Social en cours de validité;
- fournir des expériences dans la réalisation des marchés similaires dans le domaine ;
- Fournir un engagement écrit attestant la capacité technique et financière de l'entreprise.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un(01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessus référencée.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'AGEROUTE Tel: 655 77 59 56 Conakry, Commune de Kaloum, à la date du 09 Janvier 2022 à 12 heures 30 minutes**.

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la Direction Nationale du Contrôle d'un des marchés Publics (DNCMP), d'un observateur indépendant de l'autorité de régulation des marchés publics (**ARMP**) et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engager par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.



MONÉTIQUE INTERBANCAIRE

Un outil efficace d'inclusion financière

Les autorités de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) entendent mettre les bouchées doubles afin de placer la barre haut en termes de connaissances fondamentales en monétique interbancaire.



Ainsi, le Projet d'appui à la modernisation du secteur financier (PAMSF) a concocté, le lundi 5 décembre, un atelier de formation pour le renforcement des capacités des acteurs du système financier. C'est le Cabinet African Paiement Gateway, représenté par M. Oumar N'Dao qui assure cette formation de trois jours à la BCRG.

La Banque Africaine de Développement (BAD) qui apporte son soutien technique et financier, se voit dresser des lauriers par le Premier vice-président de la BCRG, en la personne d'Elhadj Mohamed Lamine Conté.

“Ce projet vise la modernisation de l'infrastructure financière et l'amélioration de la gouvernance du secteur financier, à travers notamment la mise en place d'un système automatisé de reporting pour soutenir la supervision des banques et des Institutions de microfinance. Il vise également le développement du marché financier en appuyant d'une part la mise en œuvre de la politique de changes et, d'autre part, la mise en place d'un marché boursier”, a-t-il déclaré.

Par ailleurs, a-t-il dit, ces dernières années, les moyens de paiement électronique connaissent une évolution soutenue en Guinée.

“De nos jours, la quasi-totalité des

établissements bancaires offrent à leurs clients respectifs des produits et services monétique. Cependant, il n'est pas rare de constater un déficit de formation au sein des équipes qui ne permet pas de faire de la monétique un levier important pour la croissance du PNB”, ajoute-t-il.

L'importance de la monétique n'est plus à démontrer ces dernières années. Elle est aussi un outil efficace d'inclusion financière. À ce titre, elle peut donc participer au processus de développement économique et social de la Nation, comme le croit dur comme fer le Premier vice-gouverneur de la BCRG.

En effet, dans un contexte de sortie de crise et de relance économique, la fluidité des transactions offre un réel potentiel de développement du secteur financier. Elle ouvre de nouvelles opportunités d'investissement et brise les barrières à travers l'innovation”, affirme-t-il.

En outre, il convient de noter qu'au nombre des remèdes à proposer en vue de lutter contre la pauvreté, figure la nécessité de faire transiter les flux financiers de nos activités de nos économies par le système financier formel.

Interface ouverte et sécurisée

“A l'instar de toutes les Banques Centrales, à la BCRG, nous sommes convaincus que l'interopérabilité des

moyens de paiement et la surveillance du bon fonctionnement des paiements constituent un point critique dans le développement de la monétique et la réduction des transactions en espèces.

C'est pourquoi, nos autorités ne ménageront aucun effort pour finaliser la réforme des systèmes de paiement fondamentaux en veillant à la mise en place d'une plate-forme monétique interopérable. Il s'agit de développer un Switch national pour l'interopérabilité des moyens de paiement numériques y compris la monnaie électronique. Cette plate-forme devrait permettre à toutes vos Institutions financières et les partenaires techniques de se connecter grâce à des interfaces ouvertes et sécurisées”, précise-t-il.

Selon les statistiques, la détention des moyens de paiement électronique a connu une forte progression en Guinée, grâce au développement de la monnaie électronique passant de 1% en 2014 à 22% en 2021.

“Avec 2 281 094 comptes actifs, contre 1 542 392 comptes détenus par les particuliers dans les institutions financières, la monnaie électronique démontre sa capacité à accroître considérablement l'inclusion financière”, conclut-il.

J-M Morgan

Poste vacant : Comptable, Responsable Administratif et Agent Consulaire (02/22CKY)

Lieu: Conakry, Guinée,

Durée du contrat: 12 mois, avec possibilité de renouvellement

Grade: EO

Rémunération: 9,649,909 GNF / mois

Objectif principal de l'emploi:

L'objectif principal du travail est de gérer les comptes financiers de l'Ambassade, de diriger la gestion de la propriété de l'Ambassade et de fournir des conseils consulaires et une assistance aux ressortissants britanniques en Guinée.

Ce rôle est essentiel pour assurer une utilisation efficace du financement de l'Ambassade - aider l'ambassadeur et les autres membres du personnel à atteindre les objectifs généraux de l'Ambassade - et assurer un environnement propice pour le travail. C'est également un rôle clé en termes de prestation de services professionnels et de haute qualité de première ligne aux ressortissants britanniques en Guinée, avec un accent particulier sur les plus vulnérables.

Cela exigera de l'empathie dans le traitement des personnes en détresse, ainsi que la détermination de chercher des solutions pour situations difficiles. L'équipe de l'Ambassade est petite et chaque membre du personnel a un rôle essentiel à jouer, à la fois dans son propre poste et pour assister les autres.

Compétences/qualifications requises:

- Diplôme Universitaire (Licence) dans une des matières correspondantes (par exemple: comptabilité / finance)
- Capacités de gestion numérique et budgétaire
- Compétences interpersonnelles excellentes et avérés
- Compétences organisationnelles excellent et avérés.
- Parler couramment Français ; et Anglais à un niveau très élevé (à l'oral, à l'écrit, à l'écoute, à la lecture – cela sera testé)
- Très bonne connaissance des outils: Microsoft Word, Outlook, Power Point, Teams
- Excellente connaissance de Microsoft Excel
- Capacité à travailler efficacement dans des délais stricts
- Abilité à résoudre des problèmes
- Professionnalisme et jugement supérieurs
- Forte éthique dans le travail

Date limite de dépôt des candidatures : 16 décembre 2022

Pour plus de détails sur le poste et pour postuler (possible seulement en anglais), veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://fco.tal.net/candidate/login>

PAGE NOIRE

NECROLOGIE

M'Bambé Cissé s'en est allée pour toujours

Secrétaire de direction à Horoya, il y a des années, M'Bambé Cissé, mariée-mère de trois enfants, a tiré sa révérence vendredi, 2 décembre 2022 à 19 heures à l'hôpital Donka, des suites de maladie.



Coiffant une soixantaine, M'Bambé est née à Conakry-Coléah imprimerie, sous le toit d'Ousmane Cissé et de Fatoumata Keita. Très tôt, la jeune M'Bambé fréquenta l'école comme tout enfant pour la perfection et la qualification. Après le collège et le lycée, elle opta pour le Secrétariat qu'elle aimait tant. Alors, M'Bambé affûta ses armes à Fria où elle s'est bien exercée des années durant, avant de déposer sa valise à Conakry. Dans sa cartouche pleine de compétences, M'Bambé, passionnée

du métier, se retrouve au Journal Horoya en 1981 pour se faire une renommée. Le siège du journal, se trouvant à l'époque à l'Imprimerie "Patrice Lumumba" à Coléah, non loin de sa concession, l'obligeait à être assidue, pondérée sans compter la maîtrise du clavier et bien les dix règles du secrétariat d'où la culture du métier. Après son engagement à Horoya, M'Bambé serait disposée à saisir des articles manuscrits sans crainte avec des machines sténographes, les Mackintosh avant les dernières générations

des outils informatiques. Et M'Bambé avait une maîtrise parfaite de l'outil informatique qu'elle manipulait à sa guise. Son sens de responsabilité, son humanisme, sa disponibilité, son rang social avait fait d'elle une haute personnalité. C'est pourquoi, tout Horoya avait du respect pour M'Bambé Cissé.

Malheureusement ces dernières années, la maladie l'a affaibli jusqu'au dernier souffle, ce vendredi, 2 décembre, jour où son cœur a cessé de battre pour rejoindre les Ibrahima Ben Sow, Fatou Cissé, Roger Gotto Zomou, Alpha Ibrahima Cissoko, Fassiri Camara, M'Mah Guilavogui, Tamba Robert, Bangaly Fofana, Ramatoulaye Bah...pour ne citer que ceux-ci.

Que l'âme de tous ces morts repose en paix ! Amen.

Dinah Salifou
Soumah

Les familles DIALLO, SANGARE, BALDE, SYLLA, KANDE, CONTE, CAMARA, BAH, BARRY, LY, amis et alliés ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, père, mari, neveu, oncle, frère beau frère et cousin **Mr Ahmed Tidiane DIALLO**, Fonctionnaire International, Ex Responsable de l'Education, de la Gouvernance à l'USAID/Guinée, Sénégal et Niger Ex Directeur Général du Fonds Minier, Ex Conseiller économique au Ministère du Partenariat Public-Privé et Ex Conseiller Chargé des questions économiques et financières au Ministère de la Défense Nationale sous l'ère du CNRD.



Le décès est survenu à Dakar au Sénégal le Vendredi, 2 Décembre 2022 à 17 heures de suite de maladie.

Qu'en soient informées :

- Son Excellence Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, Ambassadeur Aboubacar Sidiki CAMARA (Idi Amin) ;
- La famille de feu Toumany SANGARE de Kankan, belle famille du défunt ;
- Mr Mamadou Bobo Denken, Oncle du défunt ;
- Monsieur Kerfala CAMARA, Secrétaire Général de la cours des comptes et Elhadj Baba GUIRASSY, amis du défunt ;
- Le Général à la retraite, Mathurin BANGOURA, Président de l'Union pour le Développement de Kakandé (UDK) ;
- Les familles NIOGUEYABHE de Douka, Sagalé, Wedou et de Balandougou ;
- Les ressortissants de Sangarédi et de Boké vivant en Guinée, en Afrique et ailleurs dans le Monde.

Le programme des funérailles est établi ainsi que suit :

1. Réception de la dépouille mortelle à l'aéroport International AST de Conakry, le Mardi 6 Décembre 2022 à 21 heures ;
2. Présentation des condoléances au domicile de son jeune frère Simane DIALLO, au quartier Lambandji, carrefour cimetièrre à côté de chez feu Doura CHEFRIF, le Mercredi 7 Décembre 2022 à partir de 10 heures ;
3. Symposium de 10 à 12 heures, suivi de la levée du corps à 12h30, à l'hôpital d'amitié CHINO-GUINEENNE Direction Préfectures de Boké, le Jeudi 8 Décembre 2022 ;
4. Enterrement dans son village Natal à HOREYHEWO, District de Balandougou, Commune Rurale de Sangarédi, Préfectures de Boké après de prière de Vendredi, le 9 Décembre 2022.

Que la terre de Guinée qu'il a servie avec loyauté et abnégation lui soit légère et que le tout puissant ALLAH accueille son âme dans son paradis éternel.

AMINE !

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

www.journalhoroya.net

إِنَّ اللَّهَ وَرَأْسُ الْيَوْمِ الرَّجْعُونَ

ANNONCE ET REMERCIEMENTS

Les Familles

Camara, Bangoura, Sylla, Touré, Diawara, Diaby, Soumah, Fofana, Conté, Bah, sont profondément touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur Fils, Frère, Cousin, Oncle, Neveu, Epoux

AMARA BANGOURA (DAMAS)

Né en 1973 à Kountiyah
Décédé le 12 Novembre 2022
EN ALLEMAGNE
des suites de maladie

1973-2022

«J'aurai tant voulu continuer avec vous, mais le destin en a décidé autrement, alors souvenez-vous de moi dans vos prières»

Que Dieu le tout puissant «Allah» l'accueille dans son Paradis Amen!



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION



**Médias de service public :
Informer, éduquer
et sensibiliser au quotidien...**

VISITEZ NOS SITES

journalhoroya.net
rtgkoloma.info
agpguinee.com

S'informer en nous suivant sur les réseaux sociaux

